

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 février 2020

PRESENTS : MINVIELLE Maurice, BARRERE Stéphanie, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, GOUA DE BAIX Véronique, LABORDE Jean-Louis, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine, ROCHE Emmanuel.

EXCUSES : CLAVERIE Xavier,

SECRETAIRE DE SEANCE : LABORDE Jean-Louis

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT en application de l'article L2322-1 et L2322-2 du Code des Collectivités Territoriales et des articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

1) Approbation CR CM 3 décembre 2019 : à l'unanimité

2) Mandatement 25% investissement: Monsieur le Maire informe le Conseil qu'afin de régler des factures d'investissement avant le vote du Budget, et comme chaque année, une délibération peut être prise dans la limite des 25% des sommes prévues au budget d'investissement de l'année précédente hors emprunts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité APPROUVE la délibération dans la limite de $133\,500 \text{ €} \times 25\% = 33\,377 \text{ €}$

- Chapitre 21 4 627 €

- Chapitre 23 28 750 €

3) Gratification Médaille d'honneur : Monsieur le Maire informe le Conseil que la secrétaire de Mairie peut prétendre à la médaille d'honneur communale pour ses 30 ans de Fonction Publique. Une cérémonie de remise sera organisée conjointement avec la commune de Lucgarier et propose de lui verser une gratification.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité APPROUVE le versement d'une gratification de 150 €

4) Approbation Compte de Gestion 2019: Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte de gestion de la Trésorière, Mme Murielle VERGÉ, fait ressortir des chiffres identiques au Compte d'Administration du Maire.

Après présentation du compte de gestion 2019, le CM délibère et l'approuve à l'unanimité

5) Examen et Approbation Compte Administratif 2019 : Après présentation du compte administratif 2019, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur René MILLET, Adjoint, prend la Présidence. Le Conseil Municipal, arrête ainsi les comptes :

	<u>Investissement :</u>	
Dépenses	Prévus :	202 427,00 €
	Réalisé	118 788,85 €
	Reste à réaliser	24 284,00 €
Recettes	Prévus :	202 427,00 €
	Réalisé	86 142,31 €
	Reste à réaliser	6 734,00 €

	<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	Prévus :	457 693,00 €
	Réalisé	286 129,61 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	457 693,00 €
	Réalisé	470 645,20 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

	<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>
Déficit d'investissement :	- 32 646,54 €
Excédent de fonctionnement :	184 515,59 €
Résultat global	151 869,05 €

Le CM délibère et approuve le Compte Administratif à l'unanimité.
Le Maire regagne alors la séance et remercie les conseillers pour leur confiance et la secrétaire pour le bon travail réalisé.

6) Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit	
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	50 196,54
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	134 319,05
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	-32 646,54

7) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI): Approbation: Le Conseil est informé que le PLUI a été arrêté en Conseil Communautaire le 30 janvier 2020. Les travaux qui ont commencé au sein de l'intercommunalité en 2015 sont arrivés à la phase presque terminale. La CCNEB continue de gérer la suite des phases à venir et une enquête publique aura lieu durant l'été.

Chaque conseil municipal doit donner un avis pour sa commune. Sans réponse sous 3 mois, l'avis est réputé favorable.

La mise en application est prévue pour début 2021.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité Approuve le PLUI

En marge de cette délibération le cas d'une demande faite est évoquée, et vu l'avancement du projet PLUI, un « sursis à statuer » sera donné. Décision adoptée par tous les élus.

8) Etats de présence :

Elections: Le planning de présence des élus pour le scrutin du 15 mars est fait en séance.

9) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

o VPI: Un Vidéoprojecteur Interactif sera installé dans la classe des grands le 24/2 pendant les vacances de février. Pas de subvention de l'Education Nationale mais une subvention DETR.

o Loyers : La trésorière a pris en mains le dossier des dettes de loyers.

o Travaux sécurisation sur les routes départementales : La conseillère demande les projets avant le 3 mars.

- Cheminement rue du CFP de Bouly à Mieussens/Borde (carrefour Pré du Roy)
- Sécurisation devant chez Madame CHICKHAOUI
- Rue de l'Aussère : aménagement carrefour Ossau/Aussère/Cami Bielh/ Mgr Théas
- Limitation vitesse sur la Rue de l'Aussère

o Peinture mur école : Une demande est faite de peindre une fresque sur le mur intérieur de l'école et sous les fenêtres de la classe des grands. Le CM n'émet aucune objection.

o Prévisions travaux : travaux de peinture en cours, école : changer les fenêtres salle des petits, Trinquet : souhait de travaux à étudier avec les membres du Carambo.

Fin de la séance à 20h45



Maurice
Le Maire
Maurice MINVIELLE

En marge du CM, le maire qui présidait son dernier conseil municipal devait exprimer son émotion après 28 ans de mandat électoral dont 3 comme maire.

Il remercie chaleureusement tous ceux qui l'ont accompagné pour leur fidélité et amitié comme le travail accompli. Il souhaite aux candidats de la prochaine élection de réussir, de rester fidèles aux valeurs passées. Le maire assure celui qui prend les rênes de son total soutien dans cette démarche et sera toujours là si besoin.

Il renouvelle tous ses remerciements à la secrétaire qui en 19 années leur ont permis de nouer des liens professionnels très forts. Encore Merci !

Place à la convivialité...